

LA CRÈME SOLAIRE

Article 120. du RSGEE



Malgré l'article 118, le prestataire de service de garde peut administrer à un enfant, sans l'autorisation d'un professionnel de la santé habilité, des solutions nasales salines, des solutions orales d'hydratation, de la crème pour erythème fessier, du gel lubrifiant en format à usage unique pour la prise de température, de la crème hydratante, du baume à lèvres, de la lotion calamine et de la crème solaire.

À l'exception (...), le prestataire de services peut fournir les médicaments prévus au premier alinéa. Toutefois, si ces derniers sont fournis par le parent, leurs contenants doivent être clairement identifiés au nom de l'enfant à qui ils sont destinés.

(...)

Voici quelques précieuses recommandations:

- ☺ Choisir une crème solaire sans PABA, à large spectre (**recommandé FPS 30 au minimum**) pour protéger contre les rayons UVA et UVB.
- ☺ Éviter l'exposition prolongée au soleil entre 11h et 14h et **n'oubliez pas le chapeau!!!**
- ☺ La peau d'un bébé de moins de 6 mois est très **fragile**, éviter l'exposition directe au soleil pour eux. Il est maintenant recommandé de leur appliquer de la crème solaire sur la peau non couverte par des vêtements.
- ☺ La méthode la plus efficace pour protéger des rayons du soleil est d'appliquer la crème solaire 15 minutes avant de sortir à l'extérieur et de répéter l'application aux 2 heures minimalement. Lors de moments de baignade, l'application doit être refaite tout de suite après et plus fréquemment pour une baignade prolongée.
- ☺ N'oubliez pas les **parties souvent négligées**: dessus des oreilles et des pieds, nez, épaules et arrière des genoux. De plus, utilisez un baume à lèvres avec écran solaire.
- ☺ Idéalement, vous devriez vous laver les mains entre chaque application de crème solaire afin d'éviter la propagation d'infection.
- ☺ Les parents peuvent fournir la crème solaire, mais vous ne pouvez pas exiger une marque ou une protection. Comme la santé, la sécurité et le bien-être des enfants font parties des exigences du Ministère, vous pouvez faire de la sensibilisation, de la prévention et de l'enseignement aux parents si vous jugez qu'une protection est insuffisante pour bien protéger chacun des enfants.
- ☺ Si un parent veut apporter une crème solaire naturelle, homéopathique, fait maison, etc., il faut faire attention! Vous ne pouvez pas appliquer quelque chose qui n'est pas dans son contenant d'origine, car il n'y a pas d'étiquette d'identification. Il peut être possible d'utiliser ce genre de produit si vous avez en main une prescription médicale. Dans ces cas là, il faut procéder comme pour les médicaments et vous devez l'inscrire au registre à chaque application.

Sources:

- Santé Canada, Sécurité des produits de consommation, www.hc-sc.gc.ca
- Livre : La sécurité des enfants en services de garde éducatifs
- Ministère de la Famille
- Germaction